

MESSAGER DE TAHITI

Journal officiel des Etablissements français de l'Océanie

PARAISANT TOUTS LES JEUDIS A 3 HEURES DU SOIR

Matahiti 32. — N° 23.

TE VEA NO TAHITI

Mahana maha 7 tiuna 1883.

PREX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance) :
 Un an 18 fr.
 Six mois 10 »
 Trois mois 6 »
 Un numéro : 30 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser

PREX DES ANNONCES (au comptant) :
 Les 20 premières lignes 30 c. la ligne.
 Au-dessus de 20 lignes 25
 Les annonces renouvelées se paient la moitié du prix de la première insertion.

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PARTIE OFFICIELLE

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

Avis.

Par décision du comité-directeur de la Caisse agricole en date du 6 courant, la prime sur les traites délivrées au public par cet établissement est fixée à 3 fr. 50 p. 0/0.

Une somme de 50,000 fr. de ces valeurs est mise à la disposition du commerce pour le mois courant.

Le secrétaire-trésorier de la Caisse agricole a l'honneur d'informer MM. les planteurs que, dans sa séance du 6 courant, le comité-directeur de l'établissement a décidé qu'à l'avenir les cotons ne seraient repus à la Caisse agricole que les mardi et vendredi de chaque semaine, de 8 h. à 10 h. le matin et de 2 h. à 5 h. le soir.

MM. les entrepreneurs de transports sont informés que le samedi 9 juin, à 2 heures de l'après-midi, dans le cabinet du Directeur de l'Intérieur, aura lieu l'adjudication des travaux de remblais de la rue des Marais.

On peut prendre connaissance du cahier des charges au bureau des ponts et chaussées.

L'Administration a l'honneur de prévenir les fournisseurs, entrepreneurs et autres créanciers du service Local que la clôture de l'exercice 1882 est fixée, conformément aux articles 92 et 93 du décret du 20 novembre 1882 :

Au 20 juin 1883 pour compléter les opérations relatives à la liquidation et au mandatement des dépenses ;
 Et au 30 du même mois pour compléter celles relatives au paiement de ces dépenses.

Les créanciers du service Local pour l'exercice 1883 sont invités à produire leurs titres avant le terme fixé du 20 juin 1883, et à se présenter aux caisses du Trésor pour toucher leurs mandats avant le 30 juin. 3-2

Il sera procédé, le 8 août 1883, à 2 heures de l'après-midi, dans le cabinet du Directeur de l'Intérieur des Etablissements français de l'Océanie, à Papeete, à l'adjudication de l'entreprise de transport régulier des passagers et de la correspondance entre San Francisco et Papeete et vice versa, pendant trois ans, du 1^{er} janvier 1883 au 31 décembre 1886.

Les offres pourront être faites :

- 1^o Pour un service mensuel par bâtiments à vapeur mixtes ;
- 2^o Pour un service bi-mensuel par bâtiments à voiles de 200 tonneaux ;
- 3^o Pour un service mensuel par bâtiments voiliers de 300 tonneaux.

On peut prendre connaissance du cahier des charges au secrétariat de la Direction de l'Intérieur. tt-7

ADMINISTRATION DE LA MARINE

Avis.

L'administration de la marine aura besoin d'un distributeur pour le magasin du matériel de la marine à Papeete.

Cet emploi comporte une solde de 1,200 francs par an et la ration de vivres.

S'adresser au commissaire aux subsistances et approvisionnements, en son bureau.

PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 7 juin 1883.

L'Éclairer a quitté Papeete le 4 juin, se rendant à San Francisco, avec escale aux îles Sandwich.

L'état de santé de M. Janssen, qui avait été la cause de l'ajournement du départ de la mission, est aujourd'hui très-satisfaisant, et le savant astronome se propose d'étudier une éruption volcanique nouvelle très-importante qui s'est manifestée récemment dans l'île Hawaï.

Tahiti gardera un profond souvenir de la visite de la mission de l'île Caroline.

L'accueil empressé et universel dont les astronomes ont été l'objet prouve en quelle haute estime la science est tenue de nos jours. Divers, soités dans les régions gouvernementales ou administratives, penché au Cercle Militaire, bal au Cercle Civil, excursions champêtres et surtout visite à la pointe Vénus, où Cook a laissé trace d'un fait astronomique, ont marqué le séjour de la mission parmi nous.

Les lettres suivantes sont conservées précieusement dans les archives de l'île; elles honorent tout à la fois et ceux qui les ont écrites et ceux qui les ont reçues :

« A MONSIEUR LE PRÉSIDENT-DU CERCLE MILITAIRE, PAPEETE.

« Tahiti, 4 juin 1883.

« Monsieur le Président,

« Avant de quitter Tahiti, mes collaborateurs et moi nous tenons à vous en dire combien nous avons été sensibles à l'accueil si cordial, et j'ajoute si flatteur pour nous, que nous avons reçu au Cercle Militaire. Nous en avons été particulièrement touchés, et ce souvenir sera un des plus précieux de notre long voyage.

« Tahiti, par sa situation, a déjà une grande importance maritime. Nous ne pouvons féliciter que par les efforts et le mérite de la colonie européenne qui s'y est fondée, elle est encore plus digne de la sollicitude de notre chère France.

« Nous formons des vœux bien sincères pour que l'appui le plus large et le plus complet de la Métropole vous soit entièrement accordé.

« Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments de haute considération.

« J. JANSSEN.

« De l'Institut de France, du Bureau des Longitudes, Directeur de l'Observatoire d'astronomie physique de Paris, et sis à Meudon.

« Signé : P. ACCIENI, Directeur de l'Observatoire royal de Rome ;

J. PALISA, astronome de Vienne ;
 TRUVELLOT,
 PASTEUR.

« Monsieur le Président,

« Avant de quitter cette perle de l'Océanie, nous ne pouvons pas nous dispenser d'adresser à vous et à vos compagnons nos sentiments de la plus vive reconnaissance pour votre amabilité en nous recevant aussi cordialement dans votre Cercle.

« Nous vous prions d'être l'interprète de nos sentiments auprès des membres du Club.

« J. PALISA, « P. ACCIENI,

« Astronome de Vienne. « Astronome de Rome ;

« Papeete, 31 mai 1883. »



A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CERCLE CIVIL DE L'UNION.

Tahiti, le 6 juin 1883.

Monsieur le Président,

Je viens, au nom de la mission astronomique, vous exprimer toute notre gratitude pour la cordiale et si charmante réception que vous nous avez offerte.

Nous devons vous féliciter de la parfaite organisation de cette soirée et des attentions si délicates que vous avez eues envers nos collègues étrangers; mais nous devons surtout témoigner notre reconnaissance aux dames qui ont répondu d'une manière si empressée à votre appel et dont la présence a rendu cette fête si brillante.

Enfin, Monsieur le Président, nous avons été particulièrement touchés et honorés des marques de sympathie que nous avons reçues de tous vos collègues; nous voudrions de les assurer que nous en conserverons un long et bien précieux souvenir.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments de haute considération.

J. JANSSEN,

De l'Institut de France, du Bureau des Longitudes, Directeur de l'Observatoire d'Astronomie physique de Paris, sis à Meudon.

Signé: P. TACCHINI, Directeur de l'Observatoire royal de Rome; J. PALISA, astronome de Vienne; TROUVELOT; PASTEUR, photographe.

Illustrissimo Signor Presidente,

Il medo sommatmente squisito e liberale con cui voi ed i vostri compagni vi degnaste accogliere nel vostro Circolo, mi impingono il ben grato dovere di rinnovare all' eletta Società da voi si degnamente presieduta i sensi della mia piu viva riconoscenza.

M. V. S. I.

Deposissimo.

PIETRO TACCHINI,

Direttore del R. Osservatore di Roma.

Papete, 31 Maggio 1883.

Traduction

Monsieur le Président,

L'accueil extrêmement gracieux et cordial que j'ai reçu dans votre Cercle m'impose le devoir bien doux de renouveler aux membres de cette Société d'élite, dont vous êtes le digne Président, mes sentiments de la plus vive reconnaissance.

Vous tout dévoué.

PIETRO TACCHINI,

Directeur de l'Observatoire royal de Rome.

Papete, le 31 mai 1883.

Hochgeachteter Herr President, Im Begriffe diese schonen Insel zu verlassen um die heimatischen Gefilde aufzusuchen, drängt es mich Ihnen als dem Vertreter des Union Club nochmals meinen warmsten Dank für die überaus glänzenden und ganz freundliche Aufnahme zu danken, welche ich bei sämtlichen Mitgliedern des Union Club gefunden habe. Der Aufenthalt auf Tahiti und ins besonders das Fest vom 28 Mai wird mir stets unvergesslich bleiben. Ich verbleibe Ihr ergebener.

J. PALISA,

Astronom der K. K. Wiener Sternwarte.

Papete, den 31 Mai 1883.

Traduction

Monsieur le Président,

Avant de quitter vos belles îles pour aller revoir mon pays, je veux vous exprimer mes plus chaleureux remerciements pour la magnifique réception qui m'a été faite par tous les membres du Cercle de l'Union, surtout pour la splendide fête du 28 mai, dont je me rappelle toujours.

Vous dévoué.

J. PALISA,

Astronome de l'Observatoire impérial et royal de Vienne.

Papete, le 31 mai 1883.

Le Limier a mouillé sur rade aujourd'hui dans la matinée, venant des îles sous le vent.

Le départ du transport à vapeur Vire pour Nouméa (Nouvelle-Calédonie) est fixé au vendredi 15 du courant. Ce bâtiment prendra à la mer à trois heures de l'après-midi.

La Paloma, ayant à bord le courrier mensuel, est arrivée dimanche dernier de San Francisco.

Ce bâtiment partira pour San Francisco le 14 du courant. Les sacs de la correspondance seront fermés le même jour à 8 heures du matin.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

(Dépêches extraites du Courrier de San Francisco)

FRANCE.

Paris, 19 avril. — Au cours de la séance de la Chambre des députés, le ministre des Finances dépose un projet de loi relatif à la conversion du 5 p. 0/0 en 4 1/2 p. 0/0. Il explique que si sa proposition est acceptée, elle assurera au profit du Trésor une économie de 34 millions de francs.

Paris, 20 avril. — Le ministre des affaires étrangères a soumis hier à la Chambre des députés le texte de la convention conclue entre la France et les États-Unis, laquelle fixe le chiffre des indemnités allouées aux Français victimes de la guerre en Amérique.

Paris, 27 avril. — Dans sa séance d'hier, le Sénat a, par 120 voix contre 71, adopté le projet de loi relatif à la conversion du 5 p. 0/0 en 4 1/2.

Paris, 1er mai. — Au cours de la séance d'aujourd'hui, M. le duc de Broglie interpelle le Gouvernement relativement à la triple alliance entre l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie. Le ministre des affaires étrangères lui répond qu'il ne comprend pas bien le sens de l'interpellation, mais qu'elle lui paraît absurde. La France, continue le ministre, restera en bons termes avec toutes les puissances étrangères tant que ce sera compatible avec sa dignité. L'incident n'a pas eu de suite.

TRIPLE ALLIANCE.

Berlin, 8 avril. — Une triple alliance a été conclue entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. La Gazette de l'Allemagne du Nord dit qu'elle est considérée comme ayant été inspirée par le prince de Bismarck.

Rome, 12 avril. — Au cours de la séance du Sénat, le ministre des affaires étrangères a déclaré que le seul objet de l'accord intervenu entre l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne était la conservation de la paix. Il assure qu'aucune de ces nations n'est animée de sentiments hostiles à l'égard de la France. Il est inutile de chercher à connaître les termes de cet arrangement. « Le Légal, continue le ministre, doit être satisfait d'apprendre que l'Italie n'est plus isolée. » La Lega della Democrazia publie une lettre de M. Cavallotti, membre radical de la Chambre des députés, dans laquelle celui-ci dit que la triple alliance a sans doute été inspirée par la crainte de voir les principes républicains s'entraîner plus profondément en Europe.

Rome, 13 avril. — Au Sénat, le ministre des affaires étrangères, faisant allusion à la triple alliance de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Autriche, a exprimé l'espoir de voir se résoudre la question des capitulations en Tunisie. À ce sujet, il dit que les circonstances étaient de nature à laisser en Italie une mauvaise impression, mais il espère voir intervenir une transaction acceptable. « L'Italie, dit le ministre, n'endurera pas qu'une seule puissance soit exclusivement compétente dans la Méditerranée et ne permettra pas l'établissement définitif d'un grand empire en Afrique. »

Londres, 20 avril. — La triple alliance conclue entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie entrera en vigueur au mois de juin prochain et durera six ans, durant lesquels ces trois puissances se garantiront l'intégrité de leurs territoires et droits maritimes contre toute agression étrangère.

ALLEMAGNE.

Berlin, 14 avril. — Le décret qui interdit l'entrée en Allemagne des viandes de porc en provenance des États-Unis a paru aujourd'hui dans le journal officiel.

Londres, 18 avril. — Le message adressé au Reichstag par lequel l'empereur Guillaume demande au Parlement de s'occuper de l'intérêt des classes laborieuses, a produit, ici et à Berlin, un certain malaise dans les cercles officiels, par la raison qu'on croit ce message inspiré par la méfiance que fait naître à l'Allemagne la forme actuelle du gouvernement de la France, et qu'il cache un programme militaire qui sera certainement dévoilé aux premiers symptômes de désordres politiques manifestés en France. — D'autre part, un correspondant télégraphique de Berlin : « Je sais de bonne source qu'il y a quinze jours, six divisions de cavalerie et quatre corps d'armée ont été envoyés de Berlin l'ordre de se tenir prêts à envahir la France, trois jours après la réception de nouveaux ordres. »

Berlin, 25 avril. — Les cochers de fiacre, au nombre de deux mille cinq cents, se sont mis en grève. Ils demandent une augmentation de salaire.

Berlin, 1er mai. — Les charpentiers et les maçons se sont mis en grève. Ils réclament une augmentation de salaires.

CONGO.

Bonjour, 15 avril. — Le consul des Etats-Unis résidant à Lattana est parti pour Stanley Pool, situé sur le Congo, dans le but de voir, par lui-même, quel résultat peut avoir l'action du gouvernement portugais sur les intérêts américains. Les navires de ces contrées semblent décidés à repousser l'agression des Français et des Portugais.

Lisbonne, 16 avril. — On dit qu'une rencontre a eu lieu sur le Congo entre les navires Français, et que ces derniers ont été repoussés.

Paris, 18 avril. — Une dépêche de Lisbonne annonce qu'après une courte résistance par les navires, les troupes françaises ont occupé Portonero, situé sur le Congo.

MADAGASCAR.

Paris, 16 avril. — Un arrangement aux termes duquel les droits de la France sont reconnus est intervenu entre le gouvernement de la République et la reine de Madagascar.

Paris, 24 avril. — Quelle que soit la teneur des traités conclus par les envoyés malgaches avec d'autres puissances, on dit que la France ne permettra rien qui soit de nature à porter préjudice à ses droits sur Madagascar.

Londres, 18 avril. — Le chef de la mission malgache fait un grand éloge de la réception bienveillante faite en Amérique à chacun des envoyés de la reine de Madagascar. Il ajoute que le gouvernement des Etats-Unis a l'intention d'élever au rang de consul l'agent américain qui réside dans l'île.

Hambourg, 21 avril. — Les envoyés de la reine de Madagascar sont partis pour Berlin.

Berlin, 26 avril. — Le gouvernement a nommé un consul à Tamatave, et demandé au conseil fédéral d'approuver un traité de commerce conclu entre l'Allemagne et Madagascar.

Berlin, 29 avril. — Les envoyés de la reine de Madagascar demandent aux Allemands leur protection contre l'agression des Français.

TONKIN - CHINE.

Londres, 4 avril. — On lit dans une dépêche de Paris : « M. Jules Ferry a informé le Président de la République que le gouvernement était décidé à prendre des mesures énergiques de manière à établir définitivement le protectorat de la France sur le Tonkin. »

Londres, 11 avril. — L'escadre française qui était stationnée à Hongkong est partie pour le Tonkin.

Paris, 12 avril. — On annonce semi-officiellement qu'en raison de l'attitude hostile des mandarins, les troupes françaises ont pris possession de la citadelle de Namoudou (Annam). Le représentant français, insulté par le peuple, — sans que l'autorité y apporte le moindre obstacle, — a quitté la capitale annamite.

Paris, 15 avril. — Un envoyé français soumettra prochainement au gouvernement annamite un nouveau traité précisant mieux les droits de la France. Si ce traité est repoussé, on prendra des mesures énergiques de manière à faire respect par les Annamites le traité de 1874.

Toulon, 16 avril. — Quinze bâtiments de transport sont prêts à embarquer les approvisionnements nécessaires à l'expédition du Tonkin, dans le cas où les Annamites n'accepteraient pas l'ultimatum envoyé par le gouvernement français.

Paris, 17 avril. — On dit que si l'empereur d'Annam refuse de donner satisfaction aux demandes de la France, le gouvernement enverra un millier d'hommes et plusieurs canonnières qui seront chargés d'occuper les points stratégiques de la contrée.

Londres, 18 avril. — La nomination de Peng Yuhing au poste de ministre de la guerre en Chine, indique que les Chinois ont l'intention de résister à l'attaque dirigée par les Français contre les Annamites.

Paris, 19 avril. — On dit que l'escadre chinoise a reçu l'ordre de croiser dans le fleuve Tonkin.

Paris, 24 avril. — Dans sa séance d'aujourd'hui, le conseil des ministres a décidé d'envoyer 1,500 hommes au Tonkin. On suppose que les Annamites ont rejeté l'ultimatum de la France.

Paris, 30 avril. — L'expédition française projetée au Tonkin a causé une telle agitation en Chine qu'il a semblé prudent de laisser plusieurs cuirassés à Shanghai et à Hongkong. Dans cette situation, une partie seulement de l'escadre française stationnée dans les eaux de la Chine se rendra au Tonkin. On dit que le capitaine Kergaradec, envoyé à Annam par le gouvernement français, sera nommé lieutenant-gouverneur de la portion du territoire du Tonkin où le protectorat français est déjà établi. On dit aussi que le

ministre de France à Pékin, qui avait reçu l'ordre de rentrer à Paris, restera à son poste jusqu'après l'arrivée de nouveaux ordres.

Londres, 1^{er} mai. — Des dépêches de Pékin annoncent l'arrivée en cette ville d'un envoyé du roi d'Annam, chargé de demander au gouvernement chinois son consentement à l'ouverture au commerce étranger des ports du fleuve Rouge.

RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 15 avril. — Le programme des fêtes du couronnement du czar paraîtra sous peu de jours. De la part du gouvernement et des populations, les frais de la cérémonie entraîneront à de grandes dépenses. Les fêtes dureront vingt-cinq jours. Seize à Moscou et neuf à St-Petersbourg. A Moscou, les demandes d'appartements sont si nombreuses, que les loyers ont atteint des prix exorbitants. Les maisons qui font face au Palais du Kremlin sont louées à raison de 750 roubles par jour. Les maîtres d'hôtels refusent de faire aucun arrangement d'avance. Les restaurants doubleront leurs prix. Les loueurs de voitures demanderont vingt roubles par jour. Le gouvernement a invité à assister aux fêtes les représentants des principaux journaux français monarchiques. Il paiera non-seulement toutes leurs dépenses, mais il allouera en outre une somme de 5,000 roubles à chacun.

Saint-Petersbourg, 21 avril. — L'empereur et l'impératrice partiront pour Moscou le 21 mai. Le couronnement aura lieu le 27. Les fêtes dureront jusqu'au 8 juin. La rentrée solennelle à Saint-Petersbourg aura lieu le 10 juin.

ANGLETERRE.

Dublin, 8 avril. — L'autorité a pris ses dispositions pour juger les auteurs présumés des meurtres commis dans le Phoenix Park. Joe Brady sera jugé le premier. Le ministère public s'opposera à toute demande de remise.

Dublin, 13 avril. — Brady, reconnu coupable de meurtre sur la personne de Lord Cavendish et de M. Burke, est condamné à mort.

Dublin, 25 avril. — Le procès de Timothy Kelly, accusé d'avoir pris part aux meurtres commis dans le Parc de Dublin, a continué ce matin. Le juge a repoussé l'alibi invoqué par l'accusé. Après une courte délibération, le jury, rentré en séance, a déclaré qu'il lui était impossible de rendre un verdict quelconque. Le procès de Michael Fagan, accusé du même crime, a commencé aujourd'hui.

Dublin, 27 avril. — Michael Fagan, reconnu coupable d'avoir pris part au meurtre commis dans le Parc de Dublin, vient d'être condamné à mort. L'exécution est fixée au 28 mai.

Londres, 14 avril. — Un correspondant du *Guardian*, de Manchester, annonce que le Pape a décidé qu'aucun des prêtres qui prennent part à l'agitation irlandaise ne sera jamais élevé à l'épiscopat.

Londres, 30 avril. — Le cardinal Newman est le seul en Angleterre des dignitaires de l'Eglise catholique qui ait approuvé le « Affirmation bill ».

ESPAGNE.

Madrid, 2 avril. — On annonce officiellement que deux compagnies d'infanterie sont parties pour aller occuper Santa Cruz de la Palma, situé dans les îles Canaries.

Madrid, 9 avril. — La Chambre des députés a adopté un projet de loi autorisant tout témoin en justice à affirmer au lieu de prêter serment, quand il en fera la demande.

Madrid, 15 avril. — Au cours de la séance du Sénat, le ministre des affaires étrangères a déclaré hier que le texte de sa note adressée au gouvernement de Washington, lui proposant la neutralisation du canal de Panama, sous le protectorat de l'Amérique et de l'Europe, de préférence à l'application de la doctrine Monroe, avait été chaudement approuvé par plusieurs puissances européennes.

ETATS-UNIS.

Pittsburg, 29 avril. — Huit mille ouvriers mineurs, plusieurs centaines d'ouvriers occupés à la fabrication des cigares, un grand nombre de plâtriers, cesseront leurs travaux mardi prochain. La grève durera tant qu'ils n'obtiendront pas une augmentation de salaires. Les mineurs réclament un demi-cent de plus par boisseau de charbon. Les cigariers un dollar de plus par mille, et les plâtriers demandent que leur journée soit portée de 3 dollars à 3 dollars 25.

EGYPTE.

Port-Saïd, 29 avril. — A la suite de querelles religieuses on rencontre à ce lieu entre Grecs et Arabes. Plusieurs personnes ont été tuées et blessées. Les Anglais sont intervenus et ont occupé mi-

bièrement l'église grecque. Le consul de Grèce s'est réfugié à bord d'une canonnière.

For-Sad, 1^{er} mai. — De nouveaux troubles ont éclaté lundi après-midi. Les ateliers sont fermés. Le gouvernement a confié le commandement des forces égyptiennes à un officier anglais.

NOUVELLES DIVERSES.

Paris, 2 avril. — M. Chalomet, opportuniste, est élu sénateur dans le département de l'Arèche.

Paris, 14 avril. — M. Cazot, ancien ministre de la justice sous le ministère Gambetta, est nommé président de la Cour de cassation.

Paris, 27 avril. — Le Conseil d'Etat a décidé que le gouvernement avait le droit de suspendre le traitement de tous les membres du clergé et même celui des évêques.

Londres, 24 avril. — Une convention relative aux droits d'auteur vient d'être signée entre la France et l'Allemagne.

Bordeaux, 13 avril. — Un incendie a réduit en cendres la Munition. Des approvisionnements militaires en quantité considérable sont devenus la proie des flammes.

Bordeaux, 14 avril. — L'incendie de la Munition est, dit-on, l'œuvre d'un incendiaire. Les pertes sont évaluées à environ un million de francs.

Marseille, 16 avril. — Deux mille ouvriers du port se sont mis en grève, et ce nombre ne peut qu'augmenter. Le chargement des navires est suspendu.

Paris, 7 avril. — On annonce la mort de M. Louis Venillot, homme de lettres et journaliste bien connu.

Paris, 24 avril. — M. Jules Sandeau, homme de lettres, est mort.

Paris, 25 avril. — On annonce la mort de M. Michel Masson, auteur dramatique et romancier.

Importante découverte.

On lit dans le *Courrier de San Francisco* :
A sa séance du 2 avril, l'Académie des Sciences de San Francisco a prêté une vive attention à la lecture d'un rapport de M. Léon Sirieux annonçant une découverte de la plus haute importance, faite par lui pour l'utilisation de la force des aimants permanents comme puissance motrice.

Cette force est applicable à toutes les machines mises en mouvement au moyen de la vapeur, des gaz, de l'eau, des ressorts, des poids, du courant électrique, etc., etc. La machine une fois construite ne coûte plus que les frais de graissage et de nettoyage nécessaires à l'entretien de toutes les machines, car il ne faut pas perdre de vue que l'aimant, une fois chargé, l'est pour toujours. Et dans la nature la force magnétique est la seule qui augmente par l'usage, la somme des forces étant proportionnée à la quantité des surfaces.

Un objet de la plus haute considération, c'est l'absence absolue de tout danger. Point de point d'explosion, point de feu, point de poussière, point de combustible, point d'eau, ni de sons constants de la part du chauffeur ou du machiniste, et par conséquent point d'apprehension à avoir des suites de négligence.

Le fluide magnétique a été connu en tout temps, et le seul obstacle à sa mise en usage pour les moteurs a été jusqu'alors le manque d'un « interrupteur » efficace destiné à en régler le courant. L'interrupteur de M. Sirieux consiste tout simplement en une combinaison d'armatures de fer doux, graissant les surfaces autour des pôles de façon à se mouvoir « simultanément » vers les dites surfaces, ou à s'en éloigner sans résistance. Ce problème a reçu une solution des plus heureuses.

Pendant la lecture de son rapport, M. Sirieux avait son modèle devant lui, et il ne lui a pas été difficile de faire comprendre à l'audience sa démonstration qui, d'ailleurs, est extrêmement simple. La salle était comble, et à en juger par les applaudissements, l'assemblée a pu apprécier la valeur et l'importance d'une découverte destinée à faire une révolution dans la science et dans les forces motrices.

L'auteur a fait ses démarches pour s'assurer les droits de brevets universels, qui sont en partie déjà octroyés.

La construction des nouvelles machines commencera sous peu.

FAITS DIVERS

Un journal de Guayaquil, *El Comercio*, signalait dernièrement le rapide voyage d'un steamer, le *Zealandia*, parti de Sydney le 5 octobre et arrivé le 29 novembre à San Francisco. Les mailles qu'il portait ont été distribuées à New-York en trente jours, c'est-à-dire avec deux jours d'avance sur les transports les plus rapides. La « North German Lloyd Company » vient, de son côté, d'inaugurer un nouveau steamer postal d'une marche exceptionnelle, le *Main*. L'entreprise du canal de Panama est une des causes principales de ce progrès. Il est évident que les armateurs et les constructeurs sont instruits par la révolution maritime qui a produit le canal de Suez, qu'ils prévoient les besoins de grande vitesse sur mer qui seront la conséquence de l'inauguration du canal de Panama, et qu'ils prennent dès maintenant leurs précautions pour n'être pas dépourvus.

— On signale un nouveau triomphe que la science vient de remporter dans les mines de sel de Box, en Suisse. Le feu grisou, ce terrible fléau qui décime journellement le mineur dans son domicile souterrain, viendrait d'être réduit à remplir le rôle du vulgaire bec de gaz et à éclairer, aujourd'hui, les pauvres ouvriers qu'il frappait mortellement au cours de leurs pénibles travaux. Ce n'a pas été sans danger que l'on a pu effectuer, au fond des mines, la pose des tuyaux de fer devant amener le grisou à la surface terrestre, où, grâce à l'air atmosphérique, on a pu l'épuiser sans aucun péril pour les ouvriers. Exactement comme le gaz, le grisou a été, ensuite, réparti dans les galeries en exploitation et dirigé sur les becs disposés pour l'éclairage ; mais pour l'amener aux endroits déterminés, il a fallu d'abord établir un grand réseau de tuyaux de fer et ensuite construire de nombreuses canalisations. Quoi qu'il en soit, actuellement tout danger a disparu. Les travaux viennent d'être repris dans les mines de Box, et les ouvriers sont parfaitement éclairés par cet ennemi naguère encore si redoutable, à présent vaincu et asservi.

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

Situation de la Caisse agricole au 1^{er} mai 1883.

ACTIF.		F.	C.	F.	C.
Tresor colonial	85,765	00			
Crédit	1,540	35			
Service Local	562	55			
Prêts hypothécaires	78,828	33			
Intérêts sur prêts hypothécaires	3,074	17			
Immeuble quel de l'Urane	35,308	31			
Immeuble rue de la Cathédrale	30,000	00			
Terres en possession	14,110	00			
Mobilier	1,665	00			
Déficit sur les avances	3,271	02			
Prêts non hypothéqués	2,622	82			
Intérêts sur prêts non hypothéqués	521	78			
Tuahu « Oopa »	2,143	35			
Société française d'Alimano	25,519	07			
Immigration	325	00			
Chargement du <i>Buffon</i>	127,813	34			
Id. du <i>Thalador Ducos</i>	51,335	15			
Id. du <i>Surosto</i>	127,282	64			
Caisse	55,515	91			
Divers (leur compte courant)	2,175	61			
Frais à colon	0	00			
Prêts sur signatures	14,500	00			
Chargement du <i>Buffon</i> (2)	52,492	12			
Total de l'actif	715,341	75		715,341	75
PASSIF.					
Bons hypothécaires	60,675	00			
Bons de caisse	132,350	00			
Compléments des avances dus	451	49			
Emm. Lotz S/C.	81,728	00			
Dépôts en numéraire	6,460	60			
Caisse d'épargne	203,384	63			
Dépôts provisionnels ne portant pas intérêts	3,745	00			
Robin et Martiny	1,075	51			
Total du passif	692,479	23		692,479	23
Capital, ou balance en faveur de la Caisse				222,862	52

Certifié conforme aux écritures: Le secrétaire-trésorier,

DRAEAF.

Vu: Le Directeur de l'Intérieur, président du comité directeur, GERVILLE-REACHE.

ANNONCES HYDROGRAPHIQUES
OCEAN PACIFIQUE SUD

PATAGONIE

Etablissement d'une balise sur l'île Santa Maria, canal Moratani, archipel Chonos.

(Avis au Navigant, n° 68. Gênes, 1883.)

N° 168, 1883. — M. le Commandant du navire de guerre Italien *Vettor Pisani* a fait construire sur l'île Santa Maria (dans le nord de l'île Barba), une balise haute de 3m5 et peinte en blanc.

Cette balise, qui sert à indiquer l'entrée du mouillage de Port Lagunas, devra être laissée par bâbord.
Voir : carte n° 4737; instruction n° 522, page 73.

CILLI

Changement de caractère de la bouée de la roche Buel.

(Notice to Mariners, n° 43. Londres, 1883.)

N° 161, 1883. — D'après une communication du commandant du navire de guerre anglais *Tharis*, la bouée de la roche Buel (rade de Valparaiso) est à signal automatique et peinte en rouge.

Voir : carte n° 3748, instruction n° 522, page 283. (Supprimer la fiche n° 633 de 1882.)

Découverte de bancs dans le golfe de Corcovado.

(Avis au Navigant, n° 68. Gênes, 1883.)

N° 167, 1883. — M. le commandant du navire de guerre Italien *Vettor Pisani* signale l'existence d'un banc à l'Est de l'île Chiloe, dans le golfe de Corcovado.

Ce banc, de sable et de grosses pierres, marqué par des algues, avec 2m5 d'eau et des fonds de 30 mètres à l'entour, a 1 mille environ de l'Est à l'Ouest et se trouve sur les relèvements suivants : le volcan Corcovado au S. 46° E; le Pain de Sucre au N. 69° E; la pointe Centella (île Franque) au S. 61° O. Un autre banc de 4 mètres, ayant environ 1 mille du nord au sud, est dans le N. N. E. du cap Aytay sur les relèvements suivants (approchés) : le pic du volcan Corcovado au S. 47° E; la pointe Lelhu (Chiloe) au S. 83° O.

Relèvements vrais. Variation : 20° 15' N. E. en 1883.
Voir : carte n° 2817; instruction n° 522, page 121.

BÉROU.

Non-existence de bouées sur le banc de la Baleine ou de la Laxa (passe du Boquerol, Callao).

(Notice to Mariners, n° 30/122. Washington, 1883.)

N° 180, 1883. — Le commandant du navire des Etats-Unis *Esez* fait savoir que les bouées qui balisaient le banc de la Baleine (entrée du Callao) ne sont plus en place.

Voir : carte n° 1013, instruction n° 499, page 113.

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du mercredi 30 mai au mardi 5 juin inclus 1883.

NAVIRES DE GUERRE SORTI.

4 juin. *Éclairneur* d'escadre français *Eclairneur*, commandé par M. Pougin de la Missionneuse, capitaine de frégate, allant à Honolulu, ayant à bord les membres de la mission astronomique à l'île Caroline.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

- 30 mai. Goël allemande *Flora*, de 73 ton., cap. Glasenapp, ven. de Rarotonga en 12 jours; 1 passag. indigène.
- 31 mai. Goël française *Hamouste*, de 81 ton., cap. Arnaud, ven. de Raïroa en 3 jours; 8 passag. indigènes.
- 2 juin. Goël française *Gustan*, de 510 ton., cap. Fuldner, ven. d'Anna en 3 jours; 8 passag., M^{me} Gournae et 1 enfant, français, M^{me} et M^{me} Vincent, M^{me} Dumoulin, anglaises, et 3 indigènes.
- 2 juin. Côté français *Abée*, de 25 ton., cap. Le Gaco, ven. de Papeuriri en 2 jours.
- 3 juin. Brig-goëk français *Paloma*, de 295 ton., cap. Mills, ven. de San Francisco en 22 jours, apportant le courrier; 2 passag., M^{me} Lévy et Haudui, français.
- 4 juin. Goël allemande *Adalante*, de 85 ton., cap. Engelke, ven. de Huahine en 2 jours; 4 passag., M^{me} Henscholt, allemand; et 3 indigènes.
- 5 juin. Goël française *Ioua*, de 63 ton., cap. Bosquier, ven. d'Apataki en 2 jours; 13 passag., M. Magen, anglais, et 12 indigènes.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

- 30 mai. Goël de Rarotu *Faito*, de 40 ton., patron TIMOS, all. à Rarotu.
- 2 juin. Goël allemande *Flora*, de 73 ton., cap. Glasenapp, all. à Rarotonga.

FANFARE LOCALE

PROGRAMME des morceaux qui seront joués sur la Place du Gouvernement le 7 juin 1883.

Jupiter.....	Allegro	Thillard.
Capellel.....	Fantaisie	id.
Pétzsch.....	Valse	id.
Amélie.....	Schottisch	id.
Orphée aux Enters.....	Quadrille	Offenbach.

ANNONCES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.

Camedi 9 juin, à heure de midi, dans la salle des ventes, rue de Rivoli, M. J.-T. COGNET, commissaire-priseur adjoint, vendra aux enchères, à la requête de diverses personnes.

Les négociants, marchands, particuliers qui auraient des marchandises ou meubles à faire vendre pour leur compte sont priés de les évaluer à la salle des ventes à partir de ce jour.

Le détail des marchandises et meubles à vendre sera affiché à la porte de la salle des ventes.

N. B. — Tout envoi de meubles du marchandises fait à la salle des ventes doit être accompagné d'un billet d'envoi.

Les personnes qui n'ont pas la facilité d'envoyer à la salle des ventes à défaut de personnel, sont informées que M. J.-T. COGNET peut faire prendre à leur domicile, moyennant paiement de transport et de la main-d'œuvre. 105

A. M. POROI a reçu :

Par TROPIC BIRD

Quincellerie Française : Crémone; serrures (pêne dormant 1/2-tour bronzées et poiles, pêne dormant 1/2-tour en laque, becs de cane polis); verrous; serrures à manivelles nickelées; loquets, valets, valets-pous; briquets de porte armoiré; etc., etc.

Un magnifique choix de PENDULES, RÉVEILS, MONTRES, FLAMBEAUX et CANNIÈRES DE CHIMINÉES.

Argenterie Chrétienne : Couverts blancs peints; id. à café; table; lim-bales; verres à liqueurs; ronds-attaches-serviettes molletés; etc., etc.

Par THÉODORE-DUCOS

Pointes françaises de 0°025 à 0°120; grand assortiment de vis à bois; fers ronds de 0°006 à 0°015; fers plats de 0°025 à 0°050.

Par PALOMA

Parfumerie Rimmel: Savons, eaux de toilette, extraits pour le mouchoir, poudres de riz, sels anglais.

Chausseries: Souliers caoutchouc pour femmes et fillettes; chausseries Fanien pour hommes, dames et enfants; chausseries de lotoe Desmarte.

Peignes, coutellerie de table, table nationale et coutilli française en pièces; papier Job; jarretières; couverts à salad; bougies Conète, bobèches; registres-banquettes ébène; plumes et porte-plumes.

Grand choix de cravates et cols blancs.

Conserves alimentaires: Saucisson de Lyon, truffes et pâtés truffés; potages et consommés; etc., etc.

Bonneterie et mercerie: Grand choix boutons nacre gravés et porcelaine; velours, fil, etc.; mouchoirs et serviettes.

Chocolat (planteur et vanille). 100-2-1

AURI AU RAA AHU!

E! te mahaga matamua no taurai nei, e tae mai ai e 50 auri au raa ahu na Tamu, i te aro à ra o Petit-Poloni, e e hoo mamà hia. Te maa auri au raa ahu i ravelia i ta'u fare e hamani faabou hia, i ta'u aie, mai te laime ore. 100-6-2

SARTEL R. MAXWELL (ora o TAVO).

BIBLIOTHÈQUE FRANCO-TAHITIENNE

3^e LIVRAISON:
HISTOIRE D'AL-JEABA
ET DE QUARANTE VOLEURS EXTERMINÉS
PAR UNE ÉCLIPSE

Prix: 1 fr. 50 c.

E ho hia i te fare nei na para a te Hui:

AAMU FAITE HIA
NO HOI O TE HEO PAPA I TE HEO TAHITI.

TE 3 O TE PUTA ITI:
PARAU NO ARI-PAPA

E NA FIA E MAHA AHU O TEI HAAMOO
HIA E TE HOE TITI VARINE

E i f. 50 c. te hoo i te puta hoo.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Du 31 mai au 6 juin 1883.

DATES	PRESSION barométrique		TEMPÉRATURE			PLUIE dans les 24 heures	VENTS DOMINANTS
	Hauteur moyenne	Usuelle du jour	6 heures du matin	à 4 heures du soir	Moyenne		
31 mai.	765.0	00.05	19.0	29.0	24.0	26.4	" O
1 ^{er} juin.	761.0	00.05	18.0	28.0	23.0	25.6	" E N E
2	761.2	00.05	18.0	28.0	23.0	25.0	" E N E
3	761.7	00.05	18.0	28.1	23.0	25.2	" E N E
4	765.0	00.00	19.0	28.2	23.5	26.4	" N E
5	761.1	00.05	18.0	27.1	23.0	25.2	" N E
6	761.1	00.05	19.1	28.4	23.7	26.4	" N E



PARTIE LITTÉRAIRE

HISTOIRE D'ALADDIN

OU SA LAMPE MERVEILLEUSE.

(Suite—Voir le précédent numéro.)

La mère d'Aladdin était dans un grand étonnement du discours de son fils et de l'apparition du génie. « Mais, mon fils, reprit-elle, que voulez-vous dire avec vos génies? jamais, depuis que je suis au monde, je n'ai entendu dire que personne de ma connaissance en eût vu. Par quelle aventure ce vilain génie est-il venu à moi? Pourquoi l'avez-vous adressé à moi et non pas à vous, à qui il a déjà apparu dans le caveau du trésor? »

« — Ma mère, reprit Aladdin, le génie qui vient de vous apparaître n'est pas le même qui m'est apparu. Il se ressemble en quelque manière par leur grandeur de géant, mais ils sont entièrement différents par leur mine et par leur habillement : ains sont-ils à différents maîtres. Si vous vous en souvenez, celui que j'ai vu s'est dit esclave de l'anneau que j'ai au doigt, et celui que vous venez de voir s'est dit esclave de la lampe que vous aviez à la main; mais je ne crois pas que vous l'avez entendu : il me semble, en effet, que vous vous êtes évanouie dès qu'il a commencé à parler. — Quoi! s'écria la mère d'Aladdin, c'est donc votre lampe qui est cause que ce petit génie s'est adressé à moi plutôt qu'à vous? Ah! mon fils, ôtez-la de devant mes yeux et la mettez où il vous plaira, je ne veux plus y toucher. Je consens plutôt qu'elle soit jetée ou vendue que de courir le risque de mourir de frayeur en la touchant. Si vous me croyez, vous vous déferez aussi de l'anneau. Il ne faut pas avoir commerce avec des génies : ce sont des démons, et notre Prophète l'a dit.

« — Ma mère, avec votre permission, reprit Aladdin, je me garderais bien présentement de vendre, comme j'étais prêt de le faire tantôt, une lampe qui va nous être si utile, à vous et à moi. Ne voyez-vous pas ce qu'elle vient de nous procurer? Il faut qu'elle continue de nous fournir de quoi nous nourrir et nous en-

E PARAU NO ARATINI

OIA HOI TE MORI MAHE MAI.

(O mairi iho. — Ah! le numéro! non! le télé.)

« Maere rahi roa i te metua vahine o Aratini i te faaroo rahi i te parau a te tamaiti, e i te faa ma mai hoi taua tuputupu ra. Parau atura oia i te tamaiti: « O vai teie mau tuputupu la oe e parau uei? Aitiâ vai i faaroo noa'e i to'u mau taata tupu i te parau raa e, ua i te ralou i tei reira horu mea, e ihaa noa nei. Eha ra hoi te mea-â haere mai ai to'i reira tuputupu faufau hoi? Eaha ho'i te mea i ta mai ai oia i mua i ta'uru, aita i haere atu i mua ia oe, inaha hoi ua i te e na oia i oe i ro'i i te ana ra? »

Parau atura te tamaiti: « E ta'u metua vahine, e ere-teie i ta'uru i ro'i i te ana ra. Ua huru faito rii rahi hoi raua rarahi, area ra te huru o te mata e te ahu, e mea e roa ia; i manao ai au e, e ta'u fatu ta e roa to raua. A haamanoa na oe, o ta'uru i te ra, ua parau mai ia e, e tili oia no te taepa i nia i ta'uru rima, area teie ta oe i te a'e nei, ua parau mai ia e, e tili oia no te mori i mua hia e oe; aita râ oe i faaroo noa i ta'uru na parau raa, e mai te mea ra hoi i to'u i te raa e, e i te haamata raua mai à oia i te parau, i unuhi atoa'i oe. »

Tao maira te metua vahine o Aratini: « Eaha! no tena ua mo'i maoli i toe mai ai teienei tuputupu i na i mua i ta'uru aro, e i ore i tac atu ai i mua i ta'uru aro, e i ore i tamaiti, a aia i atu oe i tena na mori, eiaha ta'u na mata ia i te atu, e a vaibô atu i ta oe iho vai roa i hinaro, e ore roa i ta'uru e raverave iaahou noa'e. E mea hinaro roa'e na'u i ho hoi hia i te aore ra i faaroo roa hia i te na mori, o te pohu noa i hoi te taata i te raria i tena mo'i i ta'uru noa hia i ta. E ia hia i te oe i faaroo mai i ta'uru parau ra, a faaroo atoa oe i tena na taepa. Eiaha ta taua ei au ra i tena mau tuputupu; e temoni anae ia, e mea parau atea hia mai o te ta'uru Peropeta. »

Parau atura o Aratini: « E ta'u metua vahine, ua iéme hoi au i nautene-ra e-hoi i tena na mori, i teienei ra, mai te-mea e, i ta i ta oe, te taepa nei ia vai i tena na taepa, no te mea e faufau rahi roa te raua mai ia taua iho. tei reira. A hoi na i ta taua mau mea-â roa mai no roto i teienei taepa? Ia tuu noa mai à teienei mori i te mea e pain'â taepa, e i te mau mea i ta e au no te taua tino e fia'i. He maiti atura hoi oe i tena na, mai ia'u

tenir. Vous devez juger comme moi que ce n'était pas sans raison que mon faux et méchant oncle s'était donné tant de mouvement et avait entrepris un si long et si pénible voyage, puisque c'était pour parvenir à la possession de cette lampe merveilleuse, qu'il avait préférée à tout l'or et l'argent qu'il savait être dans les salles, et que j'ai vu moi-même, comme il m'en avait averti. Il savait trop bien le mérite et la valeur de cette lampe pour ne demander autre chose d'un trésor si riche. Puisque le hasard nous en fait découvrir la vertu, faisons-en un usage qui nous soit profitable, mais d'une manière qui soit sans éclat et qui ne nous attire pas l'envie et la jalousie de nos voisins. Je veux bien l'ôter de devant vos yeux et le mettre dans un lieu où je le trouverai quand il en sera besoin, puisque les génies vous font tant de frayeur. Pour ce qui est de l'anneau, je ne saurais aussi me résoudre à le jeter. Sans cet anneau, vous ne m'ussiez jamais revu, et si je vivais à l'Eure que j'espère, ce ne serait peut-être qu'un peu de moments. Vous me permettez donc de la garder et de la porter toujours au doigt bien précieusement. Qui sait s'il m'en arrivera pas quelque autre danger que

vous ne pouvez prévoir ni vous ni moi, dont il pourra me délivrer? » Comme le raisonnement d'Aladdin paraissait assez juste, sa mère n'eut rien à y répliquer. « Mon fils, lui dit-elle, vous pouvez faire comme vous l'entendrez. Pour moi, je ne voudrais pas avoir affaire avec des génies. Je vous déclare que je n'en lave les mains, et que je ne vous en parlerai pas davantage. »

Le lendemain au soir, après le souper, il n'est rien de la bonne provision que le génie avait apportée. Le jour suivant, Aladdin, qui ne voulait pas attendre que la faim le pressât, prit un des plats d'argent sous sa robe, et sortit du matin pour l'aller vendre. Il s'adressa à un juif qu'il rencontra dans son chemin. Il le tira à l'écart, et en lui montrant le plat, il lui demanda s'il voulait l'acheter.

(La suite au prochain numéro.)

atoa, e te vai noa ra te tumu i rahi ai te ihoite e i opita'i, tau pa'ano haavere i te hoe mare maore e te hepeho; te titau'ra hoi oia i teienei mori mana ei ta'oa ma'ua, e iti e a to'na hinaro i te ario e te auro ta'na i te e vai ra i ro'i te iha, e te a'ua i te iha, e te a'ua i ta'na i fauile mai ia'ra. Ua i te maiti roa oia i te faufaa e temaiti e roa ia i teienei mori, i ore ai oia i hinaro ai i te mau ma'ua i ho; i pihao i te hoe faufaa faito e te maiti mai teienei mori. I teienei ra, inaha na itea mai nei nei taua, na ro'i i te hoe mea manao eia, te faufaa o teienei mori, e rave ia taua i teienei ta'oa ei maiti na taua; eiaha râ e rave atea, na i tei hia mai hoi taua e te taua mau taata tupu. Ua ta ia i'u i te afa i te ienei mori, eiaha to na mata ia i te faahou mai, e i te vaiho atu hoi i te hoe vahi e itea'i ta'ua i ta e i te taime e au ai ra, inaha i te ro'i roa nei hoi toa ma'ua i te tuputupu'a. Eiaha toa hoi e ta ia i'u te faufaa i teienei taepa. Ahiri e eiaha teienei taepa, oe ore roa i ore o'i farere iaahou ia'u, e mai te mea e i te ora nei à vau'i teienei horu ra, e riro paha ta no te hoe mau taime iti poto roa. E iaata ma'ua mai oe i na i te vaiho râ i teienei taepa e i te e'omo maie râ i ro'i i to'u nei rima. O vai te ite mai te mea e eia e tupu noa mai à muri nei nia ia i'u te hoe mau atu o te ore e manao hia e ta'ua i teienei, e ore anei ia vau e faaora hia e teienei taepa? No te alara maitai te parau a Aratini, aita'ura te metua vahine i ta'uru parau iaahou atura i ta'ua vai roa. Na ô atura ia'na: « E ta'ua tamaiti, a haapo mai te au à toa to manao: o vai râ, ei ha roa i ta'ua i te au au ra i teienei mau tuputupu. Te tama râa nei au, eia'ua na rima i teie mau mea, eia'ua e paraparau iaahou atu ia oe i tei reira, o ta'ua ia parau ia oe. »

E ahiahi iaahou aera, i muri a'e i to'ra na ra ma'ua, aita roa i ta'ura ta raua e mea i te mai, i te mau i paio'i hia mai e te tuputupu ra. A paipai a'e, no te mea atea o Aratini i hinaro e ia rahi faahou mai à to'na po'a, rave maira oia i te hoe e na mereri aru, tuu i ro'i to'ra na ra, e aia'i atura e hoi i taua poigi ra. Farerei atura oia i te hoe taata ati-tu'a i te ea i haere hia e a'na ra. Arata'i'ura oia ta'na i te atea e mai te fauile atu i na i ta'ua noa'ra, i'u atura oia ta'na e, aita'nei oia i hinaro i te hoe mai i ta'ua au'ra.

(Et le P'a i nous ne se fait no mori hoi.)